

Le rôle du chef de l'Etat dans les régimes parlementaires

Par **Acciovause**, le 19/11/2014 à 14:12

Bonjour à tous, j'ai une dissertation en droit constitutionnel sur le rôle du chef de l'Etat dans les régimes parlementaires.

J'étais partie sur un problématique centrée sur le parlementarisme britannique et de ce fait parler du rôle du monarque dans le régime parlementaire anglais.

En gros mon plan était en premier lieu de parler du rôle du monarque (ses pouvoirs propres, irresponsable politiquement et l'incarnation d'un symbole) et ensuite dans une deuxième partie de la suprématie du gouvernement sur le chef de l'Etat et ses liens avec le parlement.

Sauf que je me demande si ma deuxième partie n'est pas hors-sujet et si je devrais pas plutôt faire un plan en comparant le rôle du chef de l'Etat dans les régimes parlementaire monistes et dans ceux dualistes.

Merci d'avance et bonne journée.

Par **doud62**, le 19/11/2014 à 18:45

Trouve déjà une problématique solide. Tu ne peux pas faire un plan sans avoir une problématique.

Trouve-en une qui dégage un vrai problème, qui permette de dégager un minimum d'argumentation juridique sans réciter bêtement le cours.

Ensuite regarde dans un bouquin les autres régimes Parlementaires qui ont existé notamment en France ou en Allemagne (Président fédéral au rôle restreint avec un chancelier qui détient techniquement le pouvoir exécutif entre ses mains ainsi que celles de son gouvernement dont il est le chef).

L'exemple britannique est le plus basique à prendre mais oublier les autres c'est dommage je pense.